Document généré le 8 juil. 2025 12:09

Continuité

CONTINUITÉ

Aménager pour protéger

Claire Ducharme

Numéro 117, été 2008

Les parcs nationaux du Québec

URI : https://id.erudit.org/iderudit/17372ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)
1923-2543 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Ducharme, C. (2008). Aménager pour protéger. *Continuité*, (117), 24–26.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 2008

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Un bateau-mouche arpente la rivière qui traverse le Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie.
Photo : Jean-Pierre Huard, Sépaq

Aménager

Partout dans le monde, parc national rime désormais avec protection des milieux naturels. Le Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie a suivi la tendance qui transforme l'aménagement en outil de conservation.

par Claire Ducharme

Tirant son nom de son réseau de vallées profondément découpées dans un écrin de hautes montagnes, le Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie constitue l'un des plus beaux monuments naturels du Québec. Ses dénivellations importantes, ses paysages magnifiques et le tracé particulier de la rivière Malbaie font de ce site un lieu exceptionnel.

Créé en 2000, ce parc a donné l'occasion aux gestionnaires de la Sépaq d'aménager le territoire à partir d'une vision actualisée du concept de parc national. Au cours des dernières années, la Sépaq a recentré la

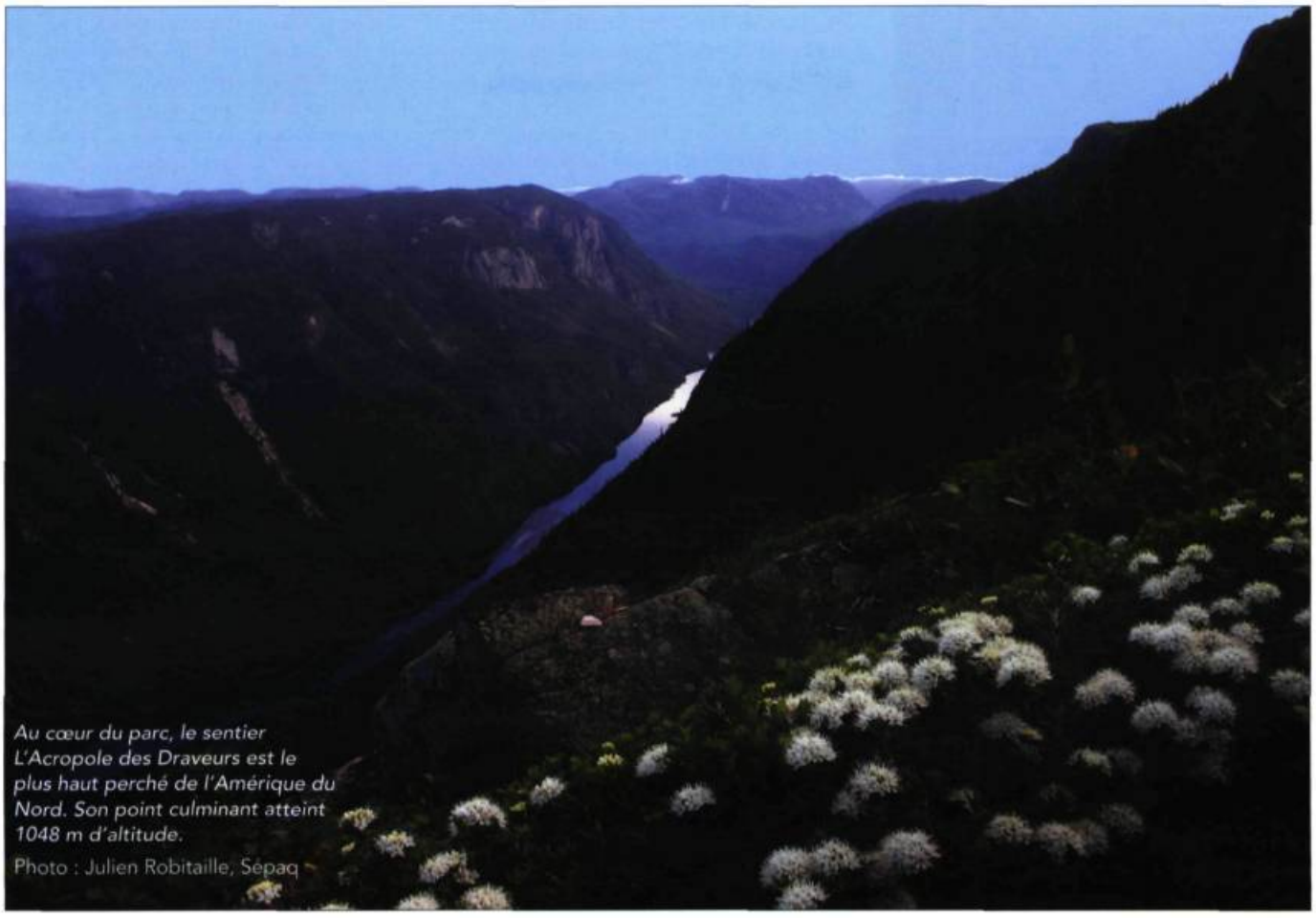

Au cœur du parc, le sentier L'Acropole des Draveurs est le plus haut perché de l'Amérique du Nord. Son point culminant atteint 1048 m d'altitude.

Photo : Julien Robitaille, Sépaq

pour protéger

mission du réseau Parcs Québec sur la conservation et l'éducation, à l'instar des autres parcs nationaux du monde. Les gestionnaires devaient donc concilier deux objectifs en apparence contradictoires : la conservation du territoire et son accessibilité. Les obstacles étaient de taille : une vallée étroite, très encaissée et ponctuée de petits plateaux dispersés, ce qui rendait difficile le développement prévu au fond de la vallée; l'absence de réseau électrique à proximité (le point de livraison le plus près se trouve à 22 km); des zones potentielles de glissement de terrain; un chemin d'accès étroit et la présence d'une rivière à saumon.

Dès le départ, ces particularités ont imposé certaines décisions. Des formes alternatives d'alimentation en énergie et une consommation optimale seraient privilégiées. Compte tenu de la fragilité du milieu, on n'apporterait que des correctifs mineurs à la route d'accès, ce qui nécessiterait la mise sur pied d'un système de navettes pour gérer l'achalandage. Enfin, on dissimulerait le plus possible les bâtiments de service afin de protéger les paysages.

Des réussites harmonieuses

Trois projets réalisés dans le Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie témoignent de l'approche retenue à Parcs Québec : la protection des milieux naturels trône au sommet des priorités à toutes les étapes.

Le centre de découverte et de services Félix-Antoine-Savard

L'orientation de ce bâtiment, situé à l'entrée du parc, a été déterminée en fonction de l'alimentation énergétique solaire et de la vue sur les montagnes à l'arrière-plan. Les besoins en énergie ont d'abord été analysés afin que la consommation soit restreinte à l'essentiel. L'édifice a été doté de 52 panneaux solaires de 100 watts chacun, ce qui suffit pour subvenir aux besoins – à moins d'une période prolongée sans soleil.

Afin de composer avec l'importante affluence par beau temps tout en limitant la superficie du bâtiment, un petit espace couvert pouvant servir de billetterie d'appoint a été aménagé à proximité. À l'étape

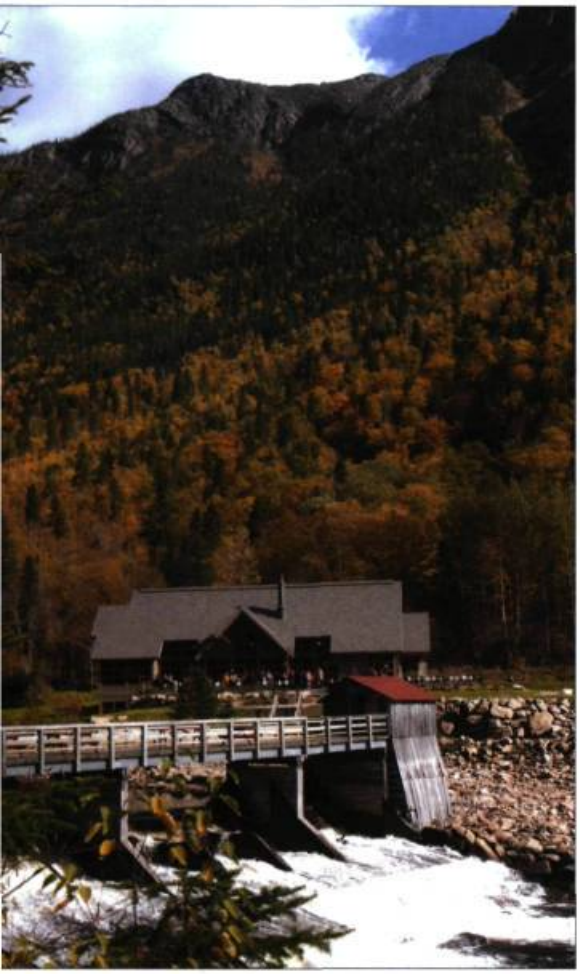

Le centre de services Le Draveur, aménagé sur le site.

Photo : Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, Sépaq

des plans et devis, des simulations en 3D ont permis de mieux apprécier l'intégration architecturale et les impacts paysagers sur le terrain.

Le centre dispose d'un stationnement de quelque 300 places conçu de manière à ce que la clientèle ne voie jamais sa capacité totale d'un seul coup d'œil. Cet aménagement crée des îlots de verdure qui empêchent la surchauffe de l'espace près de l'édifice.

Le centre de services Le Draveur

L'emplacement de ce bâtiment au cœur du parc présentait un important défi. Dès les premières phases de préparation des plans, le peu d'espace disponible, la superficie minimale de l'édifice ainsi que l'implantation des services d'eau et d'égout ont demandé beaucoup de travail de recherche sur le terrain et d'intégration des données. De plus, l'implantation du bâtiment et sa construction devaient permettre de conserver le plus possible la végétation existante. La facture architecturale devait finalement être intemporelle, bien s'intégrer au milieu, et le visiteur devait avoir vue sur la rivière, tant à son arrivée que de l'intérieur. Évidemment, le centre devait aussi offrir la vaste gamme de services qui permettent de découvrir le parc.

Un petit édifice a été aménagé à proximité du Draveur pour la location d'équipement. En concentrant ce service dans ce local, on a pu donner au Draveur des dimensions architecturales respectueuses du site sans affecter la couverture végétale.

La terre et les végétaux récupérés sur place ont été utilisés pour les aménagements paysagers, ce qui a permis d'éviter l'importation d'espèces non indigènes. Cette approche assure aussi une meilleure repousse, car la terre possède déjà les caractéristiques optimales pour le lieu.

Le sentier L'Acropole des Draveurs

Lors de la création du parc, ce sentier au dénivelé de près de 800 mètres était très difficile d'accès et n'offrait qu'un seul point de vue au sommet. Grâce à une reconfiguration complète, il propose dorénavant un tracé de 4,5 km avec plusieurs points de vue tout au long de son parcours. Lors de la réalisation des travaux, les principales préoccupations tenaient en trois points : aménager un tracé qui permette le contrôle du drainage et la protection des pentes (stabilisation), utiliser les matériaux en place et offrir une expérience exceptionnelle aux visiteurs. Les travaux ont duré près de deux ans. Un suivi constant a entraîné des ajustements au tracé du sentier afin qu'il favorise davantage la découverte du parc. Désormais, tout est en place pour que les visiteurs profitent à plein du Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie dans le respect de la nature.

Claire Ducharme est directrice des parcs nationaux des Grands-Jardins et des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie.

Formation en patrimoine bâti offerte sur demande :
« Patrimoine et territoire : une nouvelle approche »

S'adresse aux :
Élus, aménagistes, urbanistes, professionnels du patrimoine, membres des comités consultatifs en urbanisme, etc.

Objectif :
Cette formation propose une nouvelle approche pour gérer le patrimoine et assurer des transformations du milieu en harmonie avec son héritage.

Durée : 1 journée

Nombre de participants : 15

Cette formation est offerte par le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ).
Pour information : CMSQ : 418 647-4347
ou 1 800 494-4347 (www.cmsq.qc.ca)

Desjardins

CONSEIL DES MONUMENTS ET SITES DU QUÉBEC